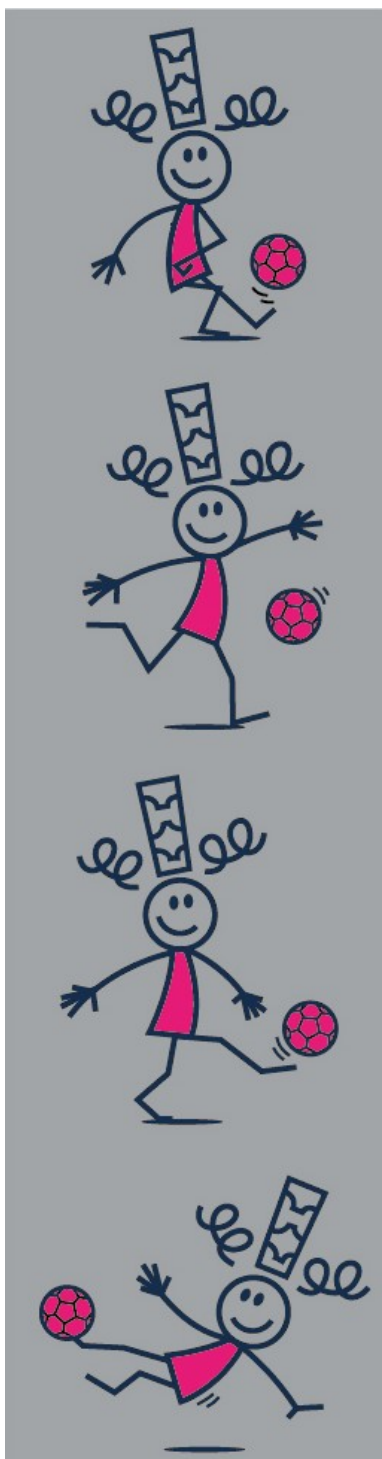


1^{RE} RENCONTRE NATIONALE
FOOT À 7 CJF
MALESTROIT AVRIL 2022



NATIONAL FOOT à 7 Cadettes / Juniors Filles

MALESTROIT

(6), 7 et 8 avril 2022

UGSEL Morbihan

Le vincin – Arradon

CS 72196 56000 VANNES Cedex

Tél : 02 97 40 77 30

Courriel : ugsel56@e-c.bzh



ACCUEIL	Mercredi 6 avril 2022, à partir de 17h00 au Lycée La Touche – Route de Dinan – 56800 PLOËRMEL
ORGANISATION-CONTACT	UGSEL Morbihan – Yann GEFROY :
COMPETITION	Complexe sportif La Daufresne Rue de Narvik 56140 MALESTROIT
ENGAGEMENT	Les équipes qualifiées dans leur super territoires ou à l'issue des matchs inter-super territoires doivent valider leur participation en inscrivant leur équipe sur U sport . Cette inscription doit être réalisée au plus tard 6 jours après la date limite de déroulement de la phase super-territoire. (date)
RESTAURATION (compris dans le forfait Hébergement/Restauration)	Au Lycée La Touche Ploërmel, compris dans le forfait Hébergement / Restauration <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 6 avril (soir) - Jeudi 7 avril (soir) Au collège Saint Julien Malestroit <ul style="list-style-type: none"> - Jeudi 6 avril (midi) Panier repas le vendredi 8 avril
FORFAIT HERBERGEMENT RESTAURATION	A prendre obligatoirement par les équipes. 2 nuits – 2 petits déjeuners et 4 repas Tarif du forfait : 100 € par personne
DROIT D'ENGAGEMENT	12 € par participant
CAUTION	Conformément à l'article 41.1 (titre IV) des règlements généraux, une caution de 305€ doit être versée soit directement à l'UGSEL Nationale soit à votre territoire. Ce chèque vous sera restitué avant la fin de l'année scolaire selon les conditions de l'article 14.3.
QUESTIONNAIRE	A renvoyer impérativement par mail à l'Ugsel Morbihan pour : Vendredi 25 mars 2022 dernier délai ugsel56@e-c.bzh
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2022 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dico route).
ANIMATION PASTORALE	Prévue lors du tirage au sort le mercredi 6 avril 2022
RECOMPENSES	Remise des récompenses à partir de 12h30 Complexe sportif La Daufresne, Malestroit
CADEAU-SOUVENIR	Un Tee-Shirt avec le logo du championnat sera remis à chaque joueuse.

REGLEMENT	Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2021-2022 parus sur le site : www.ugsel.org <u>Tous les enseignants sont invités à consulter les règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité</u>
DIRECTEUR DE COMPETITION et délégué sportif	Sera rempli par l'UGSEL National
REPRESENTANT BUREAU NATIONAL	COMMUNIER Christophe
REPRESENTANT CTN ET RESPONSABLE JEUNE OFFICIEL	Didier MEISSIREL
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page suivante)
LICENCES	Présentation obligatoire au délégué sportif lors de l'accueil du championnat
ARBITRAGE	L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national
JEUNES OFFICIELS	<u>Toutes les équipes doivent venir avec un jeune officiel capable d'arbitrer le niveau concerné.</u> Il est fortement souhaitable que les équipes Elite viennent avec des arbitres officiels. Si ce n'est pas le cas, l'équipe pourra être déclassée sportivement. Une caution de 300€ par équipe devra être déposée au délégué sportif de la compétition, en cas d'absence de caution, les résultats sportifs de l'équipe ne sont pas pris en compte. Voir commentaire en fin de document
TENUE	Se référer aux règlements Sportifs de l'UGSEL- en particulier numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité
VOL	L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
REGLEMENT DISCIPLINAIRE	Conformément à l'article 26, 1er alinéa des règlements généraux de l'UGSEL : « Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés. Lire également les articles 24, 25 et 26 (2ème alinéa) des règlements généraux.
JURY D'APPEL	Il sera constitué comme indiqué à l'article 20.3 du titre VI des règlements généraux. En championnat de sport collectif, le (la) Président(e) du Comité d'organisation ou son (sa) Représentant(e), un (une) représentant(e) des arbitres.

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

Programme général

Mercredi 6 avril 2022 :

17h00 à 19h00 :

- Accueil des équipes au Lycée La Touche de PLOËRMEL
- Vérification des licences.
- Répartition dans les hébergements

19h00 :

- Repas au Lycée La Touche

20h30 à 21h15 :

- Présentation des équipes
- Temps pastoral
- Tirage au sort

Jeudi 7 avril 2022 :

06h45 – 07h45 :

- Petit déjeuner au Lycée La Touche, Ploërmel

08h30 – 18h30 :

- Compétition

19h30 :

- Réunion technique

19h30 – 21h00 :

- Repas

Vendredi 8 avril 2022 :

06h45 – 07h45 :

- Petit déjeuner au Lycée La Touche, Ploërmel

08h30 – 12h30 :

- Compétition

13h00 :

- Remise des récompenses